

Le mouvement abolitionniste en France au XIX^{ème} siècle

Après 1815, le contexte international avait changé : la traite négrière était désormais interdite par les traités entre les puissances. Le mouvement anti-esclavagiste reprit alors son essor, tout d'abord sous le couvert d'actions philanthropiques, principalement au sein de la Société de la Morale Chrétienne, qui développèrent des expériences d'affranchissement progressif en Guyane sous l'égide de Sœur Anne-Marie Javouhey et son village expérimental de Mana.

Sœur Anne-Marie Javouhey (1779-1851), émancipatrice des esclaves en Guyane.

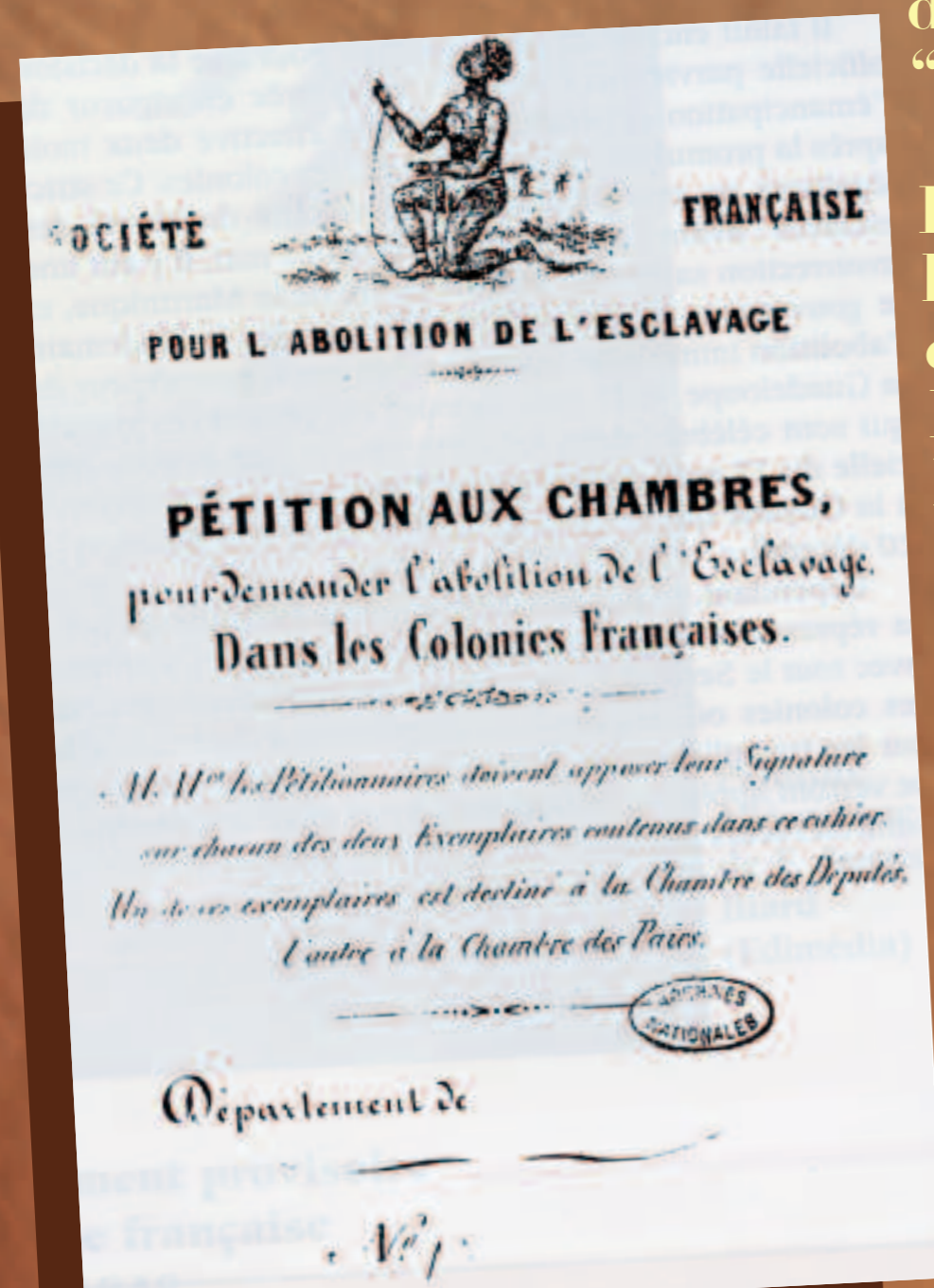
Après 1830, plusieurs facteurs modifièrent le combat. Ce fut d'abord l'arrivée au pouvoir des libéraux représentés par Guizot, intellectuellement hostiles à l'esclavage mais prudent dans leurs démarches et soucieux de ne pas porter atteinte aux intérêts en place.

Mais la nouvelle la plus importante vint cependant d'Outre-Manche : ce fut l'abolition de l'esclavage dans les colonies anglaises, décrétée en 1833. Le lobby des colons esclavagistes se voyant du reste de plus en plus contesté par celui, nouveau sur la scène politique, des sucriers de métropole, dénonçant le coût des protections accordées par l'Etat au sucre de canne en déclin face à la montée du sucre de betterave.

Enfin, la France entrait alors dans une nouvelle phase de son histoire coloniale et les milieux coloniaux voyaient dans la mise en valeur agricole de l'Afrique du Nord, après la prise d'Alger, une solide alternative à l'abolition de l'esclavage dans les désormais "vieilles colonies".



Portrait d'Alphonse de Lamartine (1790-1869).



Pétition de la Société Française pour l'Abolition de l'Esclavage.

En parallèle de nombreux écrivains avaient contribué à sensibiliser l'opinion : Bernardin de Saint Pierre avec "Paul et Virginie" (1793), Victor Hugo et son "Bug Jargal" (1820), Prosper Mérimée dans "Tamango" (1829) ou Lamartine et son "Toussaint-Louverture" (1839).

Le nouveau régime issu de la Révolution de Juillet 1830 accepta enfin en 1832 l'égalité civile et politique pour les mulâtres et Noirs libres.

La fondation, à la fin de 1834, de la Société Française pour l'Abolition de l'Esclavage, réunissant des grands hommes de la classe politique, amorçait une nouvelle étape du processus vers l'abolition.

Le renversement de la Monarchie lors des journées insurrectionnelles de février 1848 amène la formation d'un nouveau Gouvernement provisoire avec Arago, Lamartine, Ledru-Rollin, Blanc comme principaux ministres et tous membres de la Société Française pour l'Abolition de l'Esclavage et ralliés, certes avec des nuances à la thèse de l'abolition, plus ou moins rapide pour certains, immédiate pour une minorité décidée à agir vite.

Nommé Ministre de la Marine et des Colonies, Arago appelle le 4 mars Victor Schoelcher au poste de Secrétaire d'Etat avec pour mission de former et de présider la Commission d'abolition de l'esclavage.

En moins de deux mois, le Gouvernement provisoire de la République Française imposa l'abolition de l'Esclavage sans aucune étape transitoire. Celle-ci fut proclamée le 27 avril 1848 et entra en application le 22 mai en Martinique, le 27 mai en Guadeloupe, le 10 juin en Guyane et le 20 décembre à la Réunion.



Portrait de Victor Schoelcher (1804-1893).